



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 octobre 2021

Madame Marie-Pier Côté
Intervenante de milieu
Services Plus des Trois Pignons inc.
1850, rue Bercy, bureau 201-B
Montréal (Québec) H2K 2V2

Madame,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la demande d'aide financière que vous avez présentée dans le cadre du Programme Action Aînés du Québec (PAAQ), édition 2021-2022, a été retenue. Un montant non récurrent maximal de 40 500 \$ est accordé à votre organisme pour la réalisation d'activités en faveur des personnes âgées de votre territoire.

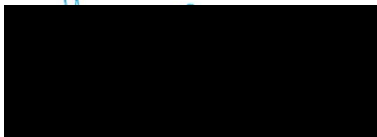
Par voie de communiqué de presse, j'ai l'intention de présenter publiquement, au cours des prochaines semaines, l'ensemble des subventions octroyées dans le cadre du PAAQ. Aussi, je vous suis reconnaissante de bien vouloir garder confidentiel le contenu de la présente communication jusqu'à l'annonce gouvernementale à venir.

Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux vous transmettra sous peu une lettre d'engagement indiquant les modalités et les obligations de votre organisme envers celui-ci ainsi que les conditions de versement de la subvention.

Je vous remercie de votre implication continue auprès des personnes âgées et vous souhaite un franc succès dans la réalisation de vos activités.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

N/Réf. : 21-MS-03359-01